

MANDAT DE
PRELEVEMENT



Valable uniquement pour
la cantine et périscolaire
soir (pas les loisirs du
mercredi)

**ATTENTION* : LE PRÉSENT MANDAT SEPA EST A
REEMPLIR OBLIGATOIREMENT D'UNE SAISON A
L'AUTRE + JOINDRE 1 RIB**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez
La Bobine à envoyer des instructions à votre banque pour
débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte
conformément aux instructions de **La Bobine**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque
suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez
passée avec elle. Une demande de remboursement doit être
présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre
compte pour un prélèvement autorisé. **Attention, désormais
tout rejet de prélèvement vous sera facturé 12 €.**



MJC | Centre socioculturel Pfastatt

Nom et Prénom de(des) l'enfant(s)* :	Ecole et classe* :
1. _____	_____
2. _____	_____
3. _____	_____

Référence unique du mandat : _____

Identifiant Créancier SEPA : FR60ZZZ559299

Désignation du Titulaire du compte à débiter	Désignation du Créancier
Nom * _____	Nom : La Bobine
Prénom* _____	MJC/Centre socioculturel
Adresse * _____	Adresse : 7 rue Aegerter
_____	Code postal : 68120
Code postal* _____ Ville* _____	Ville : PFASTATT
Pays* _____	Pays : France

Désignation du compte à débiter

Identification Internationale (IBAN)*

□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
------	------	------	------	------	------	------	------

Identification Internationale de la banque (BIC)**

□□□□□□□□□□

Type de paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

Nom du tiers débiteur (vous) _____

Nom du tiers créancier : **LA BOBINE CSC PFASTATT**

A* _____

Le*

□	□	□	□	□	□	□	□
---	---	---	---	---	---	---	---

Signature* :

(*) Veuillez compléter les données obligatoires du mandat.
() Obligatoire si hors de l'UE. Facultatif pour les opérations intra Union Européenne (UE)**
Joindre un RIB, puis adresser l'ensemble au créancier.

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.